SUMA LIGHT D1.2 1/5

Date de création/révision: 03/01/2003

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-861

RAISON SOCIALE

DiverseyLever

Pas de risque spécifique connu

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT SUMA LIGHT D1.2

- REFERENCE 861

- FOURNISSEUR DiverseyLever

9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Liquide plonge manuelle.

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide tensio-active.

Constituants contribuant aux dangers

CAS N°90194-45-9 Alkyl benzène sulfonate de sodium 5 à 15%

Xn; R22-38-41

CAS N°68585-34-2 Alkylether sulfate de sodium < 5%

Xi; R38-41

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de risque spécifique connu.

SUMA LIGHT D1.2 2/5

Date de création/révision: 03/01/2003 4 - PREMIERS SECOURS - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste, si necessaire. - EN CAS D'INGESTION: Retirer le produit de la bouche et consulter un médecin ou le Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE - Moyens d'extinction CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool. Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise. 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE - Précautions individuelles Comme pour le contrôle de l'exposition. - Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter le produit pur : se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur. - Méthodes de Nettoyage Endiguer et absorber sur support inerte. Laver les résidus à grande eau.

SUMA LIGHT D1.2

Date de création/révision: 03/01/2003

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter le contact avec les yeux.

Eviter les contacts prolongés avec la peau.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé.

Stocker à température > 0°C.

Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:

Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter. EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:

Rincer et sècher les mains. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

EQUIPEMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL :

Lavabo.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide limpide, de couleur verte, légèrement parfumé.

PH pur à 20°C: 5.0 à 5.5

Température de changement d'état

non déterminé.

Point d'éclair

non applicable

Caractéristique d'explosivité

non explosif

Densité

à 20°C : 1.030 g/cm3

Solubilité

miscible à l'eau en toutes proportions.

Viscosité dynamique à 20°C : 200 mPas

4/5 **SUMA LIGHT D1.2**

10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue. Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PRODUIT NON DANGEREUX.

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) > 2000mg/kg EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:

- peau: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation
- yeux: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation
- inhalation: non applicable
- ingestion:pas d'effet nocif sauf en cas d'ingestion importante de produit.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents.(décret et arrêtés du 24/12/87).

Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

Nomenclature déchets: 20 01 30 (détergents autres que ceux mentionnés en 20 01 29)

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.

SUMA LIGHT D1.2

Date de création/révision: 03/01/2003

5**/5**

	MATIONS		

Produit non classé dangereux conformément à la réglementation concernant l'étiquetage des préparations dangereuses.

Rincer et sècher les mains. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

		Concentra	ation en %	
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques		X		
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

CONSERVATEURS : Présence

Référence Internationale: MSDS3436 (23/07/02)

KH.HS.Dt22-01 (12/2001)

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99

Accès INTERNET: http://www.diese-fds.com

ANNEXE

Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles